

## BOULOGNE-BILLANCOURT, SÈVRES LA RÉNOVATION COMPLÈTE DE **l'éclairage public**

La plus grosse opération d'éclairage public jamais réalisée en France dans le cadre d'un Partenariat public-privé (PPP).

Équipement essentiel de nos villes, participant à la fois au confort, à la sécurité et à l'esthétique urbaine, l'éclairage public de Boulogne-Billancourt et de Sèvres va être totalement rénové d'ici 2011, date de la fin des travaux. Avec des installations datant parfois de plus de 40 ans, le réseau actuel a en effet atteint un seuil de vétusté qui le rend fort coûteux en maintenance et en dépense d'énergie. À la suite d'une vaste consultation publique et d'une mise en concurrence de quatre opérateurs, c'est la société ETDE, filiale électricité et maintenance de Bouygues

Construction, qui a été choisie, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) signé pour une durée de 20 ans, pour fournir l'énergie, exploiter et effectuer la maintenance du réseau. Au total, ce seront 6 200 points lumineux qui seront remplacés à Boulogne-Billancourt et 2 800 à Sèvres, permettant des économies d'énergie de l'ordre de 38 % !



Défini entre ETDE et la communauté d'Agglomération du Val de Seine (CAVDS), un cahier des charges précis détermine les tâches et le calendrier que devra respecter ETDE. Celui-ci prévoit le remplacement de 75 % des équipements actuels durant les 3 premières années et demie du contrat. Impératifs à respecter : causer le moins de nuisances aux riverains en limitant les délais d'intervention et réduire fortement la consommation d'énergie.

Coup de projecteur sur une opération d'envergure qui permettra de mettre en valeur et en lumière le patrimoine architectural de nos deux agglomérations.

Pierre-Christophe Baquet, Député-Maire de Boulogne-Billancourt et président de la CAVDS a signé le 15 juillet un Partenariat public-privé (PPP) avec Gaëtan Desruelles, président directeur général d'ETDE qui prévoit un plan de rénovation des candélabres et points lumineux à Boulogne-Billancourt et à Sèvres.





Le Sel à Sèvres...



et le Théâtre de l'Ouest parisien à Boulogne-Billancourt font partie des 41 sites mis en valeur dans le cadre du PPP

## Un partenariat public-privé (PPP) QUÈSACO ?

Défini par l'ordonnance du 17 juin 2004, le partenariat public-privé (PPP) est une procédure qui permet à une collectivité locale de confier à un tiers, pour une période donnée, le financement, la construction et l'exploitation d'un ouvrage ou d'une infrastructure d'intérêt public. Le PPP prévoit que les équipements publics en question soient construits et gérés par un opérateur privé en échange d'un loyer versé par la collectivité dans le cadre d'un contrat de longue durée. Les principaux avantages d'un PPP sont les suivants : accélérer le lancement de projets nécessitant des investissements lourds et mieux maîtriser les coûts d'exploitation. Ce dernier point est crucial dans le cadre de l'éclairage public. En effet, traditionnellement les fonctions de fourniture d'énergie, de pilotage de l'installation et de maintenance sont gérées de façon séparée. Dans le contrat passé entre ETDE et la CAVDS, un seul opérateur se voit confier l'ensemble de ces fonctions, permettant ainsi une meilleure maîtrise de tous les objectifs qualitatifs, économiques et environnementaux définis. **Cette opération qui porte sur un total de 92,3 millions d'€ est, compte tenu de la taille de notre Communauté d'Agglomération, la plus grosse opération d'éclairage public jamais réalisée en France dans le cadre d'une procédure de PPP.**

## 38 % D'ÉCONOMIES RÉALISÉES, des sources d'énergie renouvelable

En s'engageant dès les trois premières années du contrat à renouveler 75 % des installations - dont 2 100 points lumineux anciens et énergivores - ETDE permettra des économies d'énergie dans un délai très bref. Alors que certaines des lampes d'éclairage actuelles ont une puissance de plus de 400 watts, leur remplacement systématique par des lampes basse consommation et une gestion à distance des points lumineux permettra d'économiser 38 % d'électricité par rapport à sa consommation actuelle ! De plus, ETDE a pris l'engagement de veiller à ce que l'origine de l'électricité qui alimentera le réseau provienne de sources d'énergie renouvelable (éolien, solaire, hydraulique...). Des véhicules électriques propres et silencieux serviront aussi lors des opérations de maintenance. Toutes ces dispositions permettront d'économiser l'équivalent de 33 000 tonnes de CO<sup>2</sup> sur la durée du contrat, contribuant ainsi à préserver l'en-

vironnement. Un coordinateur du développement durable veillera au bon déroulement du projet. Il sera notamment chargé de la mise en place d'un "bilan carbone", outil destiné à maîtriser les émissions de gaz à effet de serre. Grâce à lui, la communauté d'agglomération Val de Seine et ETDE pourront mesurer facilement les efforts réalisés et leur pertinence. De nouveaux bilans seront réalisés en 2012 (engagement de Kyoto), en 2015 et en fin de contrat. Sachant que chaque kWh d'électricité consommé produit 0,1 kg d'équivalent CO<sup>2</sup>, et que chaque kilomètre parcouru par un camion transportant des déchets produit environ 0,8 kg d'équivalent CO<sup>2</sup>, le bilan carbone permettra de disposer d'indicateurs performants afin de mesurer les émissions "équivalent carbone" liées au chantier et à l'exploitation, mais aussi les quantités de déchets traités sur les chantiers et les efforts de réduction des nuisances sonores.

### Un chantier respectueux des RIVERAINS

L'un des objectifs assignés à l'opérateur est de réduire au maximum les nuisances liées au chantier. C'est dans cette optique que le percement des 130 kilomètres de chaussées sera réalisé par des micro-trancheuses permettant d'ouvrir, de câbler et de refermer la voirie en quelques heures et de réduire au maximum les délais d'intervention. Une réutilisation rapide de la voirie est ainsi rendue possible grâce au rebouchage réalisé avec un mortier auto compactant qui sèche en moins de six heures. Avec cette technique de micro-tranchées, la quantité de déblais à évacuer est par ailleurs réduite de six à huit fois, engendrant 1 200 rotations de camions en moins dans les rues des deux communes. Une communication importante sera engagée vis-à-vis des riverains afin de les informer en amont sur la nature des interventions et leur calendrier. Un avis de travaux sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres au moins huit jours à l'avance afin de permettre à chacun de prendre les dispositions nécessaires.



Des micro-trancheuses permettent d'ouvrir, de câbler et de refermer la voirie en quelques heures

## Un cadre de vie rénové

L'ensemble des 9 000 appareils et mâts d'éclairage qui seront installés à Boulogne-Billancourt et à Sèvres vont modifier de manière importante l'image de nos quartiers par la qualité des ambiances lumineuses qui seront créées et les choix des matériaux qui seront mis en œuvre.

Ces équipements seront en outre totalement recyclables dans 30 ans. Ainsi, pour les lanternes, les modèles retenus seront en fonte d'aluminium et en verre, en excluant, autant que faire se peut, tous les matériaux provenant des dérivés du pétrole (matières plastiques et autres). Les Bilans Carbone réalisés, ainsi que les analyses de cycle de vie des produits permettront de choisir les meilleurs mâts parmi des matériaux comme l'aluminium ou le bois, dont la recyclabilité est totale aujourd'hui.

La télégestion à distance (mise en marche, intensité des candélabres), l'installation de variateurs afin d'adapter l'éclairage aux conditions du trafic, ainsi que la capacité de synchroniser les heures d'allumage et d'extinction participeront au confort des habitants et à un éclairage correspondant aux besoins et à l'agrément de tous les usagers.

## Un patrimoine valorisé PLUS DE 41 SITES MIS EN LUMIÈRE

Dans le cadre de la rénovation totale du réseau, un plan lumière permettra de mettre en valeur le patrimoine architectural (bâtiments officiels, lieux culturels, sites remarquables) de Boulogne-Billancourt et de Sèvres. Il sera conçu avec le savoir-faire et la maîtrise d'œuvre de Roger Narboni (Agence Concepto), l'une des références internationales dans ce secteur, auteur entre autres des mises en lumière de l'église Notre-Dame de Boulogne en 2007, mais aussi de la cathédrale de Reims ou de Notre-Dame de Paris.

À Boulogne-Billancourt, les ouvrages concernés seront par exemple : le Théâtre de l'Ouest parisien, l'hôtel de ville, le Château Buchillot, le groupe scolaire Jean-Baptiste-Clément, la place des Ailes, à Sèvres, le SEL (Sèvres espace loisirs), l'hôtel de ville, le musée de la Céramique. Au total, ce seront 41 sites du patrimoine bouloonnais et sévrien qui connaîtront dans les années à venir ces mises en lumières destinées à les faire découvrir sous une autre perspective. De plus, les «entrées de ville» seront équipées de colonnes lumineuses qui pourront s'illuminer de façon différente en semaine ou le week-end. Les premières de ces mises en lumière se dérouleront dans le courant du premier semestre 2009.

## GUILLAUME GARDILLOU

En signant, au cours de l'été, cet important contrat de partenariat, Pierre-Christophe Baguet confirme l'importance que nous accordons à la qualité de nos espaces publics.

Le besoin était réel, nous étions au bord de la panne générale, nos techniciens devaient régulièrement faire des prouesses afin d'assurer un éclairage public a minima avec un réseau électrique datant des années 30 et qui n'avait jamais été totalement refait.

L'éclairage de notre ville avait trop longtemps été mis de côté, il sera le moteur de la reconquête de nos espaces communs.

Il fallait également repenser notre éclairage en tenant compte de l'évolution de notre végétation dans les parcs et dans nos rues ; souvent l'éclairage n'était pas satisfaisant et renforçait un sentiment d'insécurité.

Grace à l'utilisation d'une technique de micro-tranchée pour déployer les câbles électriques dans l'ensemble de nos deux villes et avec un éclairage public rénové dans un délai de 3 ans et demi, nous avons réuni les conditions pour que ce grand chantier puisse s'effectuer sans durablement perturber le quotidien des Bouloonnais et leur apporter rapidement un cadre de vie rénové avec, notamment, la mise en lumière de ces éléments remarquables (églises, théâtre, monuments...), l'esthétique des nouveaux matériels, mais aussi par le confort et la sécurité qui résulteront du fonctionnement des nouvelles installations.

Enfin, je souhaite mettre l'accent sur l'intérêt de la démarche environnementale, qui permettra une forte réduction des consommations électriques et une prise en compte des critères de développement durable en matière de conduite des travaux et d'organisation des opérations de maintenance.

### Guillaume Gardillou

Maire-adjoint de Boulogne-Billancourt en charge de l'Espace public: Voirie, Propreté, Transports, Sécurité Routière, Circulation et stationnement, Prévention, Hygiène et Sécurité.

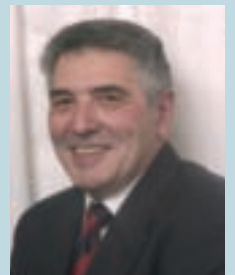
*"Nous avons réuni les conditions pour que ce grand chantier s'effectue sans perturber les Bouloonnais !"*

**SERGE PATRY** Ce PPP (partenariat public privé) va nous permettre de rénover l'ensemble de l'éclairage public de nos deux villes. Nos réseaux devenus vieillissants entraînent des pannes à répétition et sont très gourmands en énergie. Ce contrat s'inscrit dans une demande de développement durable qui guide nos choix en fonction de leur impact sur l'environnement et pour les générations futures.

Il réduira notre consommation électrique publique de 38 %. De plus EDF s'engage à compenser l'équivalent de notre consommation électrique communautaire en énergies vertes.

La télégestion de chaque point lumineux permettra un éclairage juste, une lumière adaptée à chaque rue et une surveillance en temps réel du réseau. Il renforcera ainsi la sécurité de nos quartiers. Enfin, ce contrat comprend la mise en lumière des bâtiments et sites importants de nos deux villes qui mettra en valeur notre patrimoine communautaire.

L'ensemble de ces travaux générera quelques désagréments que chacun comprendra et acceptera au regard de la nécessité de ce projet.



### Serge Patry

Conseiller municipal de Sèvres délégué à la voirie et aux réseaux, à la propreté et aux espaces verts.

## Square Saint-Romain

# Un nouvel espace récréatif au cœur de Sèvres

Situé en plein centre ville, sur le toit du bâtiment qui abrite le marché de Sèvres, le square Saint-Romain vient d'ouvrir ses portes au public après cinq mois de travaux. Ce nouvel espace esthétique et récréatif de 690 m<sup>2</sup> s'inspire du thème des bords de mer. Une visite s'impose. Suivez le guide !



### DES PLANTATIONS ENSOLEILLÉES

Les végétaux choisis par les services de la CAVDS s'inspirent du thème des marchés de Provence et s'adaptent à l'exposition ensoleillée du square. Les massifs sont constitués d'un mélange de plantes vivaces et arbustives, persistantes et caduques, de couleurs vives et de textures variées, aux floraisons parfumées et aux feuillages aromatiques. Les promeneurs pourront ainsi identifier de la sauge officinale, du romarin, du thym, de la lavande, et du Perovskia (sauge russe) dans les

carrés de couleur bleu, du fenouil, de la santoline, de l'armoise, du soleil, de la citronnelle et de l'origan dans les carrés de couleur jaune et des callistemons, des potentilles, de la sauge et des groseilliers à fleurs dans les carrés de couleur rouge. L'ensemble est structuré au moyen de bandes d'arbustes persistants (ifs) taillés de manière à onduler à l'image d'une vague. Quelques ifs au port colonnaire, disposés de manière aléatoire, viendront compléter cet ensemble. Ces éléments seront mis en place dans le courant de

l'automne.

### 200 M<sup>2</sup> DE JEUX POUR LES ENFANTS

Revêtue de sols souples amortissants de couleur bleu et jaune pour évoquer le bord de mer, la surface de jeux s'étend sur près de 200m<sup>2</sup>. Les équipements ont été choisis de manière à proposer aux enfants des jeux variés et adaptés à la tranche d'âge des 2 à 6 ans (toboggan, ressorts, structure à grimper, structures d'éveil...). Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes a été réalisée et un enrochement en béton a été aménagé pour relier la partie basse à la partie haute du square. Pour les mamans, six bancs et deux corbeilles ont été installés. Une ancienne jardinière a été reconvertie en grande banquette recouverte de bois. Enfin, pour assurer la sécurité du site, des garde-corps et une treille ont été créés sur le muret périphérique de l'aire de jeux. Le square est réservé aux enfants de moins de 10 ans accompagnés. L'entretien du square Saint-Romain est assuré par les services techniques de la communauté d'agglomération Val de Seine.

### → Pratique :

Accès par le portail existant au 2 ter, avenue de l'Europe à Sèvres.

Horaires d'ouverture : 9h30-19h, sauf en Hiver\* : 9h30-17h30. Fermé dimanche et jours fériés

L'escalier est ouvert le dimanche matin de 8h à 14h.

\*Hiver : du 1<sup>er</sup> novembre au 29 février.

## UN JOLI "PETIT COIN" DANS LE Jardin Guilbaud DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Situé au Nord de Boulogne-Billancourt, dans le quartier Château-Les Princes-Marmottan, le jardin Guilbaud, accueille, depuis mars 2007, les Boulonnais et leur famille. Avec ses 10 000 m<sup>2</sup> de terrains paysagés, ses bancs et surtout ses jeux pour les enfants, le jardin Guilbaud jouit d'une fréquentation soutenue, mais de "petits coins", point. Un oubli bientôt réparé avec l'implantation, à l'entrée du jardin située côté rue de la Tourelle, de toilettes publiques.



Recouvert d'un bardage en bois rappelant le matériau utilisé pour les platelages des banquettes et des bancs du jardin (pin) et d'un toit bleu ardoise, les toilettes sont facilement accessibles aux personnes à mobilité réduite.